

Procès Bygmalion : 6 mois ferme requis contre Sarkozy

Article rédigé par *BFM TV*, le 18 juin 2021

Source [BFM TV] Le parquet a requis six mois de prison ferme à l'encontre de Nicolas Sarkozy ce jeudi au procès de l'affaire dit de "Bygmalion".

Une peine d'un an de prison dont six mois avec sursis et 3750 euros d'amende ont été requis jeudi à l'encontre de [Nicolas Sarkozy](#), jugé devant le tribunal correctionnel de Paris pour les dépenses excessives de sa campagne présidentielle de 2012.

A la fin d'un réquisitoire à deux voix, les procureurs ont souligné la "totale désinvolture" de l'ex-chef de l'État dans la gestion des finances d'une campagne "en or massif", qui a coûté près du double du plafond autorisé. Nicolas Sarkozy, absent à l'audience, est jugé depuis le 20 mai au côté de 13 autres prévenus.

"Ce comportement de ne pas se considérer comme un justiciable comme un autre, comme un citoyen parmi les citoyens, est à l'avenant de ce qu'il a été lors de cette campagne présidentielle, se situant hors de la mêlée", a-t-elle poursuivi d'un ton vif.

La campagne de Nicolas Sarkozy a été marquée par une "improvisation et une impréparation totale" a dit Vanessa Perrée lors de son réquisitoire. La procureure a aussi ironisé sur ces "professionnels de la politique" qui ignoraient tout du coût de meetings électoraux.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)